

Maladies professionnelles: statistiques 2025



Le rapport annuel statistique de Fedris sur les maladies professionnelles dans le secteur privé révèle que les décisions sont principalement liés aux troubles musculo-squelettiques et les décès aux maladies de l'amiante.

Sujets: [Maladies liées au travail](#)

©: mis en ligne le 27.07.26 par la rédaction, prevent.be

Last change: 27.07.26

Demandes d'indemnisation

En 2025, 9.316 travailleurs du secteur privé ont introduit une demande d'**indemnisation pour une maladie professionnelle**. Ce sont 1286 demandes de moins qu'en 2024 (10.602).

Les demandes concernent principalement des troubles musculo-squelettiques (82% des demandes) et proviennent, en parts à peu près égales, tant des hommes (4978) que des femmes (4338).

Enfin, 51% des demandes viennent de Wallonie, 43,5% de Flandre et 6% de la région de Bruxelles.

Décisions positives

En 2025, Fedris a pris 2366 décisions positives suite aux demandes d'indemnisation introduites par des travailleurs du secteur privé. Parmi ces décisions positives, 19% des décisions concernent une incapacité permanente de travail.

Les décisions positives ont été prises dans le cadre du **système liste** (80% des décisions). Elles concernent principalement une affection des tendons ou des nerfs des membres supérieurs. Les TMS constituent donc le principal groupe de maladies professionnelles

indemnisées en 2025.

Décès

Chaque année, on constate malheureusement des décès dus à des maladies professionnelles. En 2025, 189 dossiers étaient liés à des décès des suites d'une maladie professionnelle. Ce chiffre est similaire à 2024. Les cas les plus fréquents concernent encore toujours les maladies de l'amiante (67%).

Prévention

Programmes de prévention

Pour prévenir les maladies professionnelles, Fedris organise un [programme de prévention des maux de dos et du burn-out](#)

- lombalgiess: 891 demandes ont été introduites dans le cadre des affections dorsales et 822 ont reçu une évaluation positive.

- burn-out: 1116 demandes (934 dans le secteur privé et 182 dans les administrations provinciales ou locales). Après la phase de dépistage, 726 cas (532 femmes et 194 hommes) ont été reconnus et ces travailleurs ont eu accès à un trajet d'accompagnement.

Remboursement de vaccins

Par ailleurs, 70.000 décisions concernaient le **remboursement de vaccins**. Il s'agissait, dans 69% des cas, de **vaccins** contre l'hépatite.

Conseils aux entreprises

Fedris réalise des évaluations du risque ou des campagnes de mesurage dans le cadre de la prévention des maladies professionnelles (**avis préventifs**).

En 2025:

- 210 mesures de l'exposition (au bruit, aux substances chimiques, aux poussières, aux vibrations) ont été réalisées en entreprise par les ingénieurs de Fedris
- 1464 analyses d'agents chimiques ont été effectuées dans les labos de Fedris.

Source/Info: [fedris.be](https://www.fedris.be), **Rapport statistique Maladies professionnelles 2025**